

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 51983 B1**
- (51) Cl. internationale : **A61K 35/74; A61P 31/16;
A61P 31/04; A61P 11/00**
- (43) Date de publication : **30.11.2021**
-
- (21) N° Dépôt : **51983**
- (22) Date de Dépôt : **26.01.2018**
- (71) Demandeur(s) : **Probisearch, S.L.U., Santiago Grisolia, 2 Parque Tecnológico de Madrid 28760 Tres Cantos, Madrid (ES)**
- (72) Inventeur(s) : **JIMÉNEZ QUINTANA, Esther Antonia ; RODRÍGUEZ GÓMEZ, Juan Miguel**
- (74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP18382046.3**
-
- (54) Titre : **COMPOSITION COMPRENANT UNE NOUVELLE SOUCHE DE LACTOBACILLUS SALIVARIUS ET PROCÉDÉ DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DE L'OTITE ET DES INFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES**
- (57) Abrégé : Souche de Lactobacillus salivarius en tant que produit probiotique, et son utilisation dans le traitement et/ou la prévention des otites et des infections des voies respiratoires supérieures.

REVENDICATIONS

1. Une souche de *Lactobacillus salivarius* PS7 (CECT9422) ou une souche ayant au moins 99 % d'identité avec la séquence d'ARNr 16S de la souche *L. salivarius* PS7.
- 5 2. La souche telle que définie à la revendication 1, caractérisée en ce que la souche est *Lactobacillus salivarius* PS7.
3. Une composition comprenant une souche telle que définie dans l'une quelconque des revendications 1 ou 2.
4. Une composition telle que définie à la revendication 3, destinée à être utilisée
10 comme probiotique.
5. Une composition telle que définie à la revendication 3, pour une utilisation comme agent préventif et/ou thérapeutique.
6. La composition à utilisation selon la revendication 5, pour une utilisation dans la prévention et/ou le traitement des otites ou des infections des voies
15 respiratoires supérieures (URI).
7. La composition à utilisation selon la revendication 6, pour une utilisation dans la prévention et/ou le traitement de l'otite.
8. La composition à utilisation selon la revendication 7, pour une utilisation dans le traitement et/ou la prévention de l'otite moyenne aiguë (OMA).
- 20 9. La composition à utilisation selon les revendications 6, 7 ou 8, pour une utilisation dans le traitement et/ou la prévention des otites ou des infections des voies respiratoires supérieures chez les enfants sujets aux otites.

10. La composition à utilisation selon la revendication 6, pour une utilisation dans la prévention et/ou le traitement des infections des voies respiratoires supérieures.
11. Un produit pharmaceutique comprenant une quantité efficace de la souche telle que définie dans l'une quelconque des revendications 1 ou 2, ainsi que des excipients pharmaceutiquement acceptables.
12. Un produit comestible comprenant une quantité efficace de la souche telle que définie dans l'une quelconque des revendications 1 ou 2, ainsi que d'autres ingrédients comestibles.
13. Le produit comestible selon la revendication 12, qui est choisi parmi un complément alimentaire, un nutraceutique ou un produit laitier.